

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nancy (54000, 54100)

## Réponses de Jason Vanoni, au nom de la liste « NANCY, C'EST VOUS »

– le 09/02/2020 à 17:26 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*L'objectif sera de porter un plan vélo cohérent, complet et sans coupures au NIVEAU METROPOLITAIN, basé sur un travail exhaustif au niveau de la voirie et comprenant des objectifs clairs et argumentés des flux cyclables à atteindre.*

*Ce plan comprendra :*

- Les modalités d'application dudit plan : comité de suivi, un planning prévisionnel, affichage des ambitions à atteindre en terme de part modale
- les moyens alloués à la réalisation des aménagements
- la liste des documents qui feront référence (Exemple : le guide des aménagements cyclables de "Paris en Selle") afin d'éviter l'écueil d'une charte locale bien trop permissive.

Un budget de 3 millions d'euros par an soit 30/habitant/an permettra de développer un plan vélo ambitieux pour Nancy. Ce plan se fera en collaboration avec les associations locales. Nous ne les consulterons pas, nous ferons le projet AVEC eux.

#### Action n°2 : je suis indécis-e

Affecter [au moins 10%] du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Je ne peux m'engager sur ce chiffre de 10%, cependant, nous veillerons à développer l'engagement citoyen en dotant les quartiers de budgets participatifs afin que les habitants puissent améliorer leur cadre de vie. Libre à eux ensuite d'intégrer les thèmes de transport et de mobilité.

De notre côté, la mairie s'efforcera de développer le soutien aux associations locales spécialisées dans les transports et la mobilité (Dynamo, EDEN, etc...).

Nous développerons les initiatives positives telles que "Cyclistes, éclairez-vous" qui a été un franc succès.

#### Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

*Le responsable vélo aura des compétences au sein de la municipalité suffisamment importantes pour porter le plan vélo sans difficulté, notamment, sa mission aura le même poids que les autres délégations, transports ou voirie par exemple.*

*Il sera le représentant de la ville auprès de la métropole.*

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Principalement : Les liaisons Est/Ouest qui sont insuffisantes depuis l'interdiction de circuler et la chasse aux vélos sur la plate-forme du tram/trolley-bus guidé de Nancy. L'objectif sera de résorber les très nombreuses coupures persistantes dans le réseau cyclable aujourd'hui embryonnaire.

Subsidiairement les grands axes nord sud qui sont aujourd'hui encore insuffisamment praticables

#### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : de la Gare de Nancy aux principaux centres villes des communes de la métropole, et vers les véloroutes entrantes et sortantes de la métropole.

### Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines en soutenant auprès de la métropole une direction vélo forte et indépendante.

### Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux projets d'urbanisme prévus sur la métropole.

*Maringer, Alstom, La requalification des provinces à LAXOU ou le NPNRU du quartier des Nations sont autant d'opportunités offertes à la métropole d'améliorer substantiellement la qualité perçue des aménagements cyclables en faisant enfin un aménagement de qualité.*

### Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. poursuivre les initiatives précédentes initiées à la fin de la mandature précédente.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°10 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. S'inspirer de l'exemple de Gand qui a su porter un plan de restructuration ambitieux et efficace pour un budget réduit.

[https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696)

Nous proposons de développer massivement les P+R aux abords de la Métropole, en lien avec un développement massif de transports en communs efficaces (voies réservées) et un plan vélo afin de réduire le plus possible le problème majeur de Nancy que sont les 100 000 entrants quotidiens.

Nous nous garderons également la possibilité de penser à des alternatives à la voiture personnelle grâce aux économies réalisées par le Trolleybus biarticulé au lieu du projet actuel de tramway fer. Exemple :

<https://www.youtube.com/watch?v=Jy-56IG6VcI>

### Action n°11 : je suis indécis·e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*S'inspirer de l'exemple rafraîchissant de la ville de GAND qui en 2017 a complètement repensé son plan de circulation pour le plus grand bénéfice de ses citoyens.*

*Réduire le ratrunning dans les rues de NANCY :*

<https://bicycledutch.wordpress.com/2015/12/15/how-to-prevent-rat-running/>

[https://twitter.com/Orett\\_/status/1172982263035965440](https://twitter.com/Orett_/status/1172982263035965440)

Idem commentaire de l'action N°10.

### Action n°12 : je suis indécis·e

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Dans un premier temps autour du cœur historique de Nancy, qui correspond peu ou prou au périmètre sauvegardé de la ville.

Puis dans les centres des autres communes de la métropole.

Le développement de Trolleybus, d'un plan vélo ainsi que les alternatives à la voiture personnelle permettront de ne pas limiter au centre des villes les problèmes liés à la pollution atmosphérique grandissante que nous connaissons. Nous sommes ambitieux sur ce sujet et donc nous ne nous limitons pas à la création de zones.

### Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

*Dans le cas de particulier Nancy, Les rues sont particulièrement étroites, comparées aux autres villes françaises. Y implanter plus de 2 voies de circulation est très contraignant et offre une place disproportionnée au trafic automobile. La réduction du nombre de voie permettra d'apaiser le trafic automobile et de donner de la place aux autres usagers de l'espace public.*

Partout où cela sera techniquement possible, nous nous engageons à créer des voies réservées aux transports en commun afin d'augmenter leur efficacité (et donc inciter nos concitoyens à les utiliser) et des pistes cyclables sécurisées.

### Action n°14 : je ne m'engage pas

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Particulièrement devant les écoles dès le début de la nouvelle mandature, puis dans les quartiers résidentiels de la Métropole.

### Action n°15 : je suis indécis·e

Transformer en zone piétonne Le cœur de ville, qui correspond à la première ZFE de Nancy (cf action 12)..

Nous proposerons sous forme de Référendum d'Initiative Local que les Nancéiennes et les Nancéiens définissent les zones à piétonner.

Nous proposons dans un premier temps de piétonner la Grande Rue en Vieille Ville.

### Action n°16 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Beaucoup de parents d'élèves viennent chercher leurs enfants en voiture. Nous insistons encore une fois sur le fait que la création de P+R et le développement du vélo et des transports en communs réduira fortement la congestion automobile que nous connaissons actuellement à Nancy.

### Action n°17 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

*Contrairement à la politique de la précédente mandature qui a choisi de favoriser l'usage de la voiture unipersonnelle à Nancy en optant pour une politique favorable au parking en ville, il s'agira de favoriser les transports publics et surtout l'usage du vélo pour les déplacements des grand-nancéiens.*

Cependant, nous veillerons à ce que les habitants de Nancy ayant un véhicule personnel ne soient pas défavorisés. C'est pourquoi nous mettrons en place une politique de stationnement adaptée (les habitants ne doivent pas chaque soir tourner 3 fois dans leurs quartiers pour se garer).

### Action n°18 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Développement ambitieux de P+R et de transports en communs efficaces (voies réservées).

L'option vélo sera privilégiée avec des pistes cyclables et des parkings à vélo sécurisés dans toute la ville.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°19 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre historique de Nancy, mais aussi et surtout dans les quartier périphériques qui ont encore la chance de disposer de commerces de proximité, boulangerie, épicerie, primeurs *comme par exemple aux trois maisons ou BvD d'Haussonville, ce dernier qui malgré la récente réalisation d'une piste cyclable n'offre que peu de stationnement vélo.*

### Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Installation de même de stationnements vélos devant les collèges et lycées, et surtout aux portes des universités et à ARTEM*

#### Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*A mettre en œuvre systématiquement.*

#### Action n°22 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

#### Action n°23 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

#### Action n°24 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

#### Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Soutenir notamment les ateliers vélos participatifs et solidaires en reconnaissance de leur rôle moteur dans la promotion du vélo.*

Ce sera une priorité.

#### Action n°26 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

*Réorganiser la maison du vélo en la faisant évoluer vers un STATUT ASSOCIATIF rassemblant collectivité, associations et citoyens pour qu'elle soit administrée et que son programme d'activité soit construit de manière coopérative.*

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°27 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

#### Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Chiche!*

90% de mes déplacements personnels actuellement. Nancy est une ville où le vélo est le meilleur moyen de se déplacer rapidement, rendons cela plus sécurisant et nous verrons les habitants s'en emparer.

#### Action n°29 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

#### Action n°30 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Permettre aux associations de prendre part à l'ORGANISATION de la FÊTE du VÉLO, de la journée sans voiture, et de tout autre événement mettant en lumière le vélo, en les plaçant comme partenaire de la collectivité et en leur permettant de jouer un vrai rôle dans l'organisation et dans l'animation de ces manifestations.

#### Action n°31 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

### Commentaires généraux

Le vélo ne doit plus être le réservé aux habitants de Nancy mais il doit bien se démocratiser et devenir une alternative à la voiture personnelle.

Le problème majeur de la circulation à Nancy, ce sont les 100 000 entrants quotidiens qui, aujourd'hui, n'ont pas d'alternatives efficaces et incitatives.

Le développement ambitieux de P+R aux abords de la métropole, en lien avec des transports en communs non polluants et rendus plus efficaces grâce à la création de voies réservées ainsi qu'un plan vélo permettront à notre ville de se décongestionner (évitant ainsi une pollution atmosphérique déplorable).

Le tout voiture à Nancy crée de l'insécurité pour les cyclistes, c'est pourquoi un plan vélo doit être pensé globalement.

Un exemple concret sur l'axe Toul>Nancy :

\_création d'un P+R sur l'ancienne concession Ford (tout de suite après la sortie de l'autoroute)

\_création d'une voie réservée de transports en communs pour accéder à Nancy

Il faut développer cela sur les axes Metz>Nancy , Epinal>Nancy et Essey-lès-Nancy>Nancy en priorité afin de réduire la voiture en ville.

Le vélo ne peut pas être l'alternative unique à la voiture personnelle dans de nombreux cas. Notre proposition de Trolleybus biarticulé sur la Ligne 1 à la place du projet actuel de Tramway fer permettra d'économiser environ 200 millions d'euros.

Ces économies permettront de développer les voitures partagées, et d'envisager les solutions de demain comme la voiture autonome partagée (exemple : le projet REVA 2 de Raoul Parienti ) en gardant une capacité financière d'investissement.

Tout cela, en lien avec un plan vélo ambitieux (grâce aux économies réalisées à l'échelle de la métropole).

Tout sera fait pour que Nancy devienne un exemple pour le vélo en France !

Jason VANONI